Bulletin Municipal

Saint Jean Lasseille

N°02 / Juillet 2017

Sommaire

- **Edito** 1
- **Budget** 2
- **PLU**.....3
- **Déviation**.....3
- **Rythmes scolaires** 3
- **Contacts utiles**.....4
- **Etat Civil** 4
- **Agenda**.....4
- **News** 4

Contacts

Mairie
30, avenue de la Mairie
04 68 21 72 05

Site Internet :
www.saintjeanlasseille.fr

Agent de Surveillance de la Voie Publique
Port. 07 50 65 45 47
Permanence 2ème samedi de : 10h à 12h
Bureau : 04 68 37 50 07

Lasseillaises, Lasseillais, chers amis,

Comme je vous l'avais promis, votre Conseil Municipal a le plaisir de vous adresser le Bulletin Municipal n°2.

Depuis quelques mois, nous avons démarré une action d'écoute envers vous, avec notamment la désignation d'élus référents dans vos quartiers.
Cet échange est très important pour nous, et nous allons tout mettre en œuvre pour faire face à vos exigences, qui dans certains cas sont pertinentes et utiles pour améliorer notre cadre de vie.

Actuellement, d'importants travaux de réfection des réseaux sont entrepris par la Communauté de Communes des Aspres, ils sont nécessaires, et je fais appel à votre compréhension pour qu'ils se déroulent dans les meilleures dispositions possibles, en espérant qu'ils n'impacteront pas trop l'activité de nos commerçants.

D'autres travaux d'embellissement sont réalisés : bâtiments, voirie, espaces verts etc…
Ils enrichissent notre patrimoine communal, et cela va dans l'intérêt général du bon fonctionnement de notre village.

Je félicite tous les élèves qui ont brillamment obtenu leurs examens scolaires, et leur exprime beaucoup de réussite.

Pour l'instant la période des vacances est arrivée, elles sont les bienvenues, je vous les souhaite reposantes, et utiles pour votre bien-être familial.

Le Maire, Roland NOURY

Vie Économique

LE BUDGET 2017

I - Les conditions de la préparation du budget 2017

Au cours l'année 2016 nous avons :

- Mis en « réserves » de quoi faire face à nos engagements (charge des emprunts).
- Réalisé la mutualisation de 3 ASVP
- Poursuivi la sécurisation routière de la commune
- Maitrisé les dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement

Afin de préparer l'année 2017 et d'autofinancer partiellement les investissements 2018 nous **avons affecté** :

- **21 713,46 €** en recette d'investissement
- **130 000,00 €** en Auto-investissement
- **136 185,37 €** en recette de fonctionnement

II - Synthèse du budget 2017

Recettes de fonctionnement 2017

Excédent ordinaire reporté	136 185,37 €	14%
Produits de gestion courante	0,00 €	0%
Ventes produits fab. Prest. Serv. March.	84 681,00 €	9%
Impôts et taxes	412 424,00 €	44%
Dotations, subventions, participation	308 134,00 €	33%
Autres produits de gestion courante	6 122,00 €	1%
Produits financiers	8,26 €	0%
Produits exceptionnels	0,00 €	
Total	**947554,63 €**	**100%**

Dépenses de fonctionnement 2017

Déficit reporté	0,00 €	0,00%
Charges à caractère général	230 712,00 €	24,35%
Charges de personnel et frais assimilés	361 181,00 €	38,12%
Attenuation produits	0,00 €	0,00%
Dépenses imprévues	5 000,00 €	0,53%
Opération d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00%
Virements à la section d'investissement	216 616,26 €	22,86%
Autres charges de gestion courante	95 045,37 €	10,03%
Charges financières	39 000,00 €	4,12%
Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00%
Total	947554,63 €	100%

Recettes Investissement 2017

Excédent	21 713,46 €	5%
Virement de la sect. de fonctionnement	216 616,26 €	48%
Produits de cession d'immobilisations	0,00 €	0%
Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0%
Dotations et fonds divers et réserves	211 326,00 €	47%
Subventions d'investissement	2 000,00 €	0%
Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0%
RAR	19 724,00 €	4%
Total hors RAR	451 655,72 €	100%
Total BP+RAR	471 379,72 €	

Dépenses investissement 2017

Déficit reporté	0,00 €	0%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0%
Emprunts et dettes assimilés	83 900,00 €	18%
Immobilisations incorporelles	5 500,00 €	1%
Subventions d'équipements versées	52 000,00 €	11%
Immobilisations corporelles	55 618,00 €	12%
Immobilisations en cours ==>Constructions	252 997,72 €	55%
Immobilisations en cours==>Travaux divers	9 500,00 €	2%
Total hors RAR	459 515,72 €	100%
RAR	11 864,00 €	
Section globale	471 379,72 €	

PLAN LOCAL D'URBANISME

Travaux

Modification du règlement d'urbanisme du secteur de la Cabane, afin de permettre son aménagement futur en zone d'habitat.
L'enquête publique pour la modification de notre ***Plan Local d'Urbanisme*** est engagée depuis le 10 juillet 2017.
En effet, c'est M. Serge RICHARD qui a été désigné par le Tribunal Administratif de Montpellier comme Commissaire Enquêteur.
Il se tiendra à la disposition du public à la ***salle Marcel Cazeilles*** pour recevoir les observations, et répondre aux demandes d'information :

Mardi 25 Juillet 2017	***16h00 à 18h00***
Jeudi 10 Août 2017	***16h00 à 18h00***

Afin d'être bien informés, vous voudrez bien rendre visite au Commissaire Enquêteur.
Je vous remercie pour votre participation.

DEVIATION

Votre Conseil Municipal a décidé de confier la réfection des réseaux humides (Eau et Assainissement) de l'avenue de la Mairie, à la Communauté de Communes des Aspres.
Dès le lundi 3 juillet des travaux AEP et EU ont été entrepris sur la RD2 l'Avenue de la Mairie, et une déviation a été mise en place pour la traversée du village.
Le stationnement de vos véhicules est donc interdit pour toute la durée des travaux, notamment sur :
➢ l'avenue de la Mairie - la rue des Carignans (pour passage du bus ou engin agricole) - rue des Artisans - rue des Pinsons et rue des Muscats.
Stationnement : garages ou parkings.
Durée de ces travaux : environ 4 mois.

RYTHMES SCOLAIRES

Ecole

a) <u>La semaine de 4 jours</u>
Le Conseil Municipal du 30 Juin a voté : **oui** à l'unanimité

Les seize participants au conseil d'école du 3 Juillet, ont reconduit à l'unanimité le vote déjà exprimé lors du précédent conseil d'école du 19 juin 2017: c'est-à-dire le retour à une semaine d'enseignement de 4 jours.

4 journées d'enseignement :
➢ lundi - mardi - jeudi - vendredi auront une durée de : 6h00.

<u>Académie de Montpellier</u> : validation le 13.07.2017 du passage à 4 jours pour notre commune.

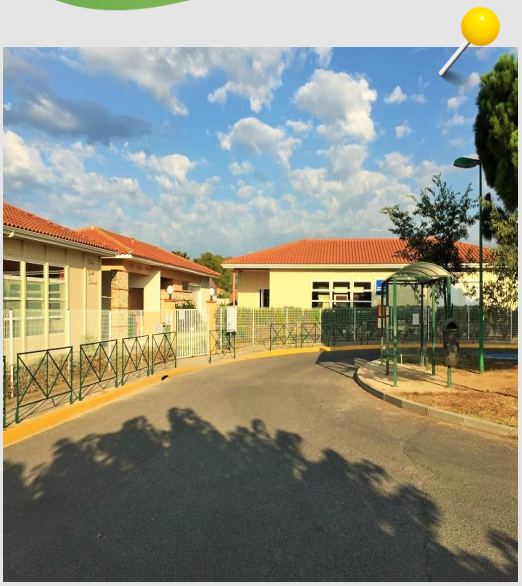

b) <u>Les horaires de la journée de classe</u>
Les participants au conseil ont reconduit également à l'unanimité, les horaires de classe d'une journée.
La classe commencera à : 8h30 le matin et se terminera à : 12h00
L'après-midi débutera à : 14h00 et se finira à : 16h30.
.

Contacts utiles

Bibliothèque
22, avenue de la Mairie
le samedi :
10h30 -12h30
04 68 37 50 07

La Poste
18, avenue de la Mairie
04 68 21 34 93

Ecole Georges Riéra
04 68 21 84 06

Containers
verts ou jaunes
04 68 66 59 61

Déchèterie
Trouillas 06 15 83 47 84
Thuir 04 68 53 30 36

SAMU 15
Gendarmerie 17
Pompiers 18

Etat civil

NAISSANCES
Charly SAMPEDRO ALERS …. 15/05/2017
Clément DUXANS …….... 26/06/2017

MARIAGES
4 célébrations ont eu lieu

DECES
René BIROSTE 07/05/2017

Agenda

Prochaines permanences en Mairie Août / Septembre

Samedi 05 Août	Quartier Biagne / Le Vieux Puits
Samedi 12 Août	Quartier Louzardette
Samedi 19 Août	Quartier Balmagne
Samedi 26 Août	Quartier James/Les Cabanes
Samedi 02 Septembre	Quartier Sant Joan / Les Vignes
Samedi 09 Septembre	Quartier Centre

Concours pétanque

Tous les jeudis, au boulodrome à : 20h30
Concours à la mêlée en doublettes - inscription 5€
Nombreux lots pour les gagnants, avec des caissettes de viande de la boucherie de St-Jean.

Encombrants : mardi 8 août 2017 au matin
Déchets verts : 1er mardi du mois
Pour ces deux derniers points : s'inscrire 48h avant, auprès de la Mairie. Toutes ces précisions sont données sur le Site de la Mairie.

News

Installation de 2 panneaux numériques :

- l'un devant la Mairie
- l'autre devant l'école.